



Compte rendu d'ouvrage :

Richard Balme, Didier Chabanet et Vincent Wright (sous la dir.), *L'action collective en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, 542 p.

Bernard JOUVE

Professeur au département de géographie, Université du Québec à Montréal
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en études des dynamiques territoriales

Voici un ouvrage que l'on attendait depuis longtemps tant il pose une question simple et fondamentale : à qui profite l'Europe et la construction européenne ? On avait jusqu'à ce jour obtenu des éléments de réponse partiels se focalisant sur la modification des relations intergouvernementales entre les institutions européennes, les États membres et les pouvoirs publics régionaux et locaux. Quelques auteurs, comme Justin Greenwood ou encore Jeremy Richardson, que l'on retrouve dans l'ouvrage dirigé par Richard Balme, Didier Chabanet et Vincent Wright (malheureusement décédé peu avant la parution du livre) avaient effectué quelques travaux importants portant sur l'articulation entre institutions européennes et groupes sociaux organisés. Pour autant, on ne disposait pas encore d'une compilation aussi exhaustive sur l'action collective en Europe définie comme « l'ensemble des comportements d'engagement, de mobilisation, de représentation et de négociation par lesquels sont constitués les intérêts sociaux, et par lesquels s'exerce leur influence politique » (p. 27). C'est maintenant chose faite. Le spectre d'analyse est particulièrement large puisque sont analysées dans le détail et font l'objet d'autant de chapitres monographiques les actions menées par les syndicats auprès des institutions européennes, par le « monde des affaires », celles du monde agricole, des collectivités locales, des mouvements environnementalistes, féministes, des groupes sociaux agissant dans le domaine de l'immigration, les actions protestataires et les mobilisations collectives comme la fameuse « Marche européenne contre le chômage » ou le mouvement généré par la fermeture de l'usine de Vilvoorde. Trois autres chapitres posant plus le cadre d'analyse viennent compléter ce livre qui est remarquablement synthétisé par une introduction de 100 pages...

Les auteurs responsables de cet ouvrage abordent également l'épineuse question de la crise de légitimité politique des instances européennes pour, d'une part, relativiser très fortement le fameux déficit démocratique qui ne touche pas, loin s'en faut, uniquement les instances européennes et, d'autre part, insister sur le fait essentiel que la construction européenne vient changer les modes de construction et de mobilisation des intérêts. La démocratie partisane constitue certes le mode traditionnel en Europe et va de pair avec les processus de construction nationale. L'intégration européenne est en cela un processus original, du point de vue de la science politique, qu'elle ne survalorise pas ce mode par rapport à l'activité de lobbying et à la scène urbaine et médiatique (mouvements protestataires à forte couverture médiatique). De ce point de vue, les auteurs démontrent clairement que, sur la longue période, on assiste au développement d'un mouvement protestataire de l'action collective à l'échelle européenne mais que ce processus est



relativement récent, beaucoup plus en tout cas que la mobilisation des groupes d'intérêts professionnels, sectoriels et territoriaux.

Avec le renforcement juridique de la sphère européenne et la multiplication des instances communautaires, les voies d'accès à l'influence politique se sont diversifiées (Commission européenne, Conseil des Ministres, Parlement européen, Cour de Justice). Là aussi, on note une différenciation entre groupes sociaux organisés tentant d'influer l'agenda et la politique européennes et faisant transiter leurs intérêts par les couloirs de la Commission européenne et les mouvements protestataires qui interpellent davantage le « politique » représenté par le Conseil des Ministres.

L'action collective, son mode d'organisation varient très fortement d'un secteur à un autre. L'activité de lobbying est essentiellement le fait d'intérêts économiques sectoriels qui, pour ce faire, ont constitué depuis fort longtemps pour certains d'entre eux des euro-groupes. Ce sont ces groupes qui historiquement ont le plus pesé dans l'élaboration des politiques européennes, au point que l'intégration communautaire est comprise par certains comme répondant essentiellement à une logique libérale, favorisant le capital au détriment du travail. Or, justement, cet ouvrage met en avant que, plus récemment, l'Europe est devenue également un terrain d'action pertinent pour des mouvements et groupes s'estimant lésés par la politique européenne. On notera cependant que la méthode utilisée pour juger du degré de mobilisation des intérêts privés (la constitution d'un Euro-groupe auprès des instances européennes) semble engendrer quelques biais, notamment lors que R. Balme, D. Chabanet et V. Wright avancent que la mise en place de la monnaie unique n'a « semble-t-il pas suscité de mobilisation particulière au sein du secteur bancaire », à l'exception du Royaume-Uni... Compte tenu des enjeux liés à la monnaie unique, on ose suggérer que l'analyse de la mobilisation du secteur bancaire dans les différents États membres demanderait de recourir à une autre méthode d'investigation. Par contre, ces mêmes auteurs sont tout à fait convaincants lorsqu'ils considèrent qu'il y a bien asymétrie entre les logiques de l'action collective syndicale et patronale. L'explication tient, selon eux, à la convergence idéologique entre dirigeants économiques et leaders politiques gouvernementaux ou européens. De plus, il est plus aisé de mener une *intégration négative* qui suppose dans le domaine économique que l'on supprime par exemple des droits de douane, qu'une *intégration positive* dans le domaine des politiques sociales qui nécessite des transferts de ressources et de compétences. La segmentation des intérêts sociaux serait également un élément important de l'explication.

L'action collective dans le domaine de la politique agricole retient également l'attention des auteurs de l'introduction qui insistent sur le fait que la Politique Agricole Commune s'est très nettement transformée ces dernières années pour devenir un champ de contraintes, même si le système de médiation est toujours aussi centré sur la Commission européenne et caractérisé par un petit nombre d'organisations professionnelles. A l'inverse, le domaine de la politique régionale a vu le nombre des instances et des acteurs locaux et régionaux se développer très rapidement et recourir à des canaux d'accès très divers vis-à-vis de « Bruxelles ». Si, dans les années 1990, on avait pu émettre l'hypothèse d'un contournement des États par les collectivités locales dans l'élaboration



et la mise en œuvre de cette politique, le chapitre de Sonia Mazey montre que, finalement, les États restent très présents même s'ils ont effectivement perdu leur monopole à structurer les relations entre niveaux de gouvernement. Le bilan est également très mitigé pour ce qui est de l'eupéanisation des mouvements environnementaux. Christopher Rootes insiste sur le fait que l'action collective auprès des instances européennes est certes ancienne mais qu'elle reste sporadique, peu formalisée et limitée. L'ancrage local et la structuration nationale des mouvements environnementalistes, la contingence des territoires de mise en œuvre des politiques environnementales sont explicatifs de cette situation. Constat identique pour ce qui est des actions collectives se développant dans le champ de l'immigration et de la citoyenneté. Le cadre national est encore très présent. Par contre, la situation est très différente pour ce qui est des droits des femmes qui ont été portés par des mouvements collectifs ayant réussi à structurer à leur avantage l'agenda européen. En retour, les législations nationales ont dû intégrer ces revendications, principalement sous la forme de l'égalité de traitement au travail. De même, les mouvements protestataires contre le chômage et l'exclusion ont su se mobiliser et s'organiser efficacement, malgré des moyens et des ressources très limités. Au total, les auteurs révèlent que les dynamiques collectives au niveau européen ne se résument pas à une simple dichotomie entre anciens et nouveaux clivages socio-politiques et économiques. L'originalité de la construction européenne est justement d'affecter les équilibres sociaux préexistants (par exemple entre monde rural et monde urbain) et d'ouvrir des espaces politiques à des enjeux plus récents (droits des femmes, environnement). L'ouvrage propose également, ce qui est assez rare dans l'édition française, une formalisation mathématique de la mobilisation des intérêts qui emprunte explicitement au choix rationnel. Toujours sous un angle théorique, on y trouvera une typologie très bien construite et argumentée de Doug Imig et Sidney Tarrow des modes d'eupéanisation de l'action collective. Ces auteurs distinguent ainsi l'internalisation (développement de mobilisations locales ou nationales construites autour d'enjeux européens, le plus souvent en réaction à des décisions de l'Union européenne), l'externalisation (les mobilisations se forment par importations des normes européennes essentiellement dans le domaine du recours juridique, des politiques de régulation et des politiques distributives), la transnationalisation (transformation du niveau d'organisation des acteurs qui opèrent traditionnellement sur une base nationale ; cas des grandes firmes, des associations représentatives des institutions publiques locales et régionales, des mouvements féministes...) et, enfin, la transnationalisation qui se traduit par une forte institutionnalisation des acteurs au niveau européen et leur cooptation formelle au sein du processus décisionnel de l'Union européenne.

L'une des principales avancées théoriques de l'ouvrage réside dans la formalisation de la différence entre modes de gouvernance nationaux et européen. Le constat est fait que la gouvernance européenne ne correspond à aucun mode national exclusif mais qu'elle se caractérise par un régime qualifié de « corporatiste libéral ». Il hérite du néo-corporatisme « classique » l'intégration des groupes d'intérêts au processus de décision, leur sélection formelle, la concertation comme mode de légitimation. Il s'en distingue cependant par le type de compromis social : le néo-corporatisme correspondait au compromis socio-démocrate de l'État keynésien. Le « corporatisme libéral européen »



COMPTES RENDUS D'OUVRAGES

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie
<http://www.chaire-mcd.ca/>

repose au contraire sur les politiques monétaristes, sur le soutien de l'offre en allégeant les contraintes imposées aux entreprises qui sont les moteurs de la croissance. Il est proche du libéralisme nord-américain par la diversité des points d'accès au politique, des groupes impliqués, la croyance dans le marché et la concurrence comme mécanisme d'allocation optimal des ressources. Il s'en sépare néanmoins par son caractère plus bureaucratique que politique. Si l'Europe est un « Objet Politique Non Identifié », pour reprendre la terminologie de Jacques Delors, c'est non seulement en raison de l'originalité de ses institutions et de leur fonctionnement mais, aussi et surtout, en raison de sa capacité à avoir généré un tel mode de gouvernance, intermédiaire entre le néocorporatisme « classique » et le libéralisme nord-américain. C'est dire l'importance de ce livre pour tous ceux qui souhaitent connaître en profondeur le processus d'intégration européenne et sa portée.

NOTE IMPORTANTE

Si vous désirez citer ce document, nous vous prions de bien vouloir utiliser la référence complète dans le format suivant :

Jouve, Bernard. Octobre 2002. «Richard Balme, Didier Chabanet et Vincent Wright (sous la dir.), *L'action collective en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, 542 p. ». *Compte rendu d'ouvrage, Chaire MCD*. En ligne.
<http://www.chaire-mcd.ca/pdf/comptesrendus/jouve_2002_balme.pdf>.

Les idées exprimées dans ce document n'engagent que l'auteur. Elles ne traduisent en aucune manière une position officielle de la Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie.